

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ARTISANAT
B.P 73 KIGALI.

16 AOUT 1988

Kigali, le

N^o 24/08/01.2/88

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TRESORIER
DU RWANDA
KIGALI.

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier ,

Il y a lieu de verser au (Compte n° 21.0.01
de l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda auprès de la Banque Nationale
du Rwanda la somme de CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (150.FRW).
représentant les soins médicaux pour le mois d'août 1988 du
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat UWILINGIYIMANA Juvénal.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la
somme de CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (150 FRW).

OT. 296 du 31-8-88

Vu pour Approbation:

LE SECRATAIRE GENERAL
NKUNDIYIYE Boniface.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES

Kigali, le 12 AOUT 1988

LE GESTIONNAIRE DES CREDITS
AU MINIMART

BUHIGIRO Alphonse.

à charge de 18 M 7010101
Engagement n° 27 du 1 AOUT 1988
le 1 AOUT 1988
Gestionnaire des Crédits du Service

17-8-88

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ARTISANAT
B.P 75 KIGALI.

Kigali, le

L4 /08/01.2/88

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TRÉSORIER
DU RWANDA
KIGALI.

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier ,

Il y a lieu de verser au Compte n° 21.0.01
de l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda auprès de la Banque Nationale
du Rwanda la somme de CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (150.FRW).
représentant les soins médicaux pour le mois d'août 1988 du
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat UWILINGIYIMANA Juvénal.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la
somme de CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (150 FRW).

Vu pour Approbation:

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
[Signature]
NKUNYINYA Boniface.

LE GÉRANT DES CRÉDITS
AU MINISTRE
DUBIGIRO Alphonse.

x. vérification, approbation et imputation
à charge de _____
engagement n° _____

le 11 AOUT 1988
Gestionnaire des Crédits du Ser